

**RÉCUPÉRER**  
  
 Une habitude à conserver

**Mardi**

SHERBROOKE

29 mai 1990

81<sup>e</sup> ANNÉE — No 84

(WEEK-END: 1,00\$) 0,50¢

Domicile: 3,10\$ par semaine

**HAM-NORD A5**

**Cité écologique «en très mauvaise situation financière»**

**JÉRUSALEM D7**

**Une bombe tue un Israélien et fait neuf autres blessés**



Après l'attentat dans le souk de Jérusalem, un policier surveille la scène. L'opération a été revendiquée par le Jihad islamique.

**VÉRIFICATEURS B3**

**Revenu Canada songe à former une escouade spéciale**

**VIOLENCE B8**

**Émissions des É.-U. pour enfants: Masse se refuse à intervenir**

**ÉCONOMIE C1**

**Pays de l'OCDE: repli modéré de la croissance prévu**

**BASEBALL D1**

**Kevin Gross conduit les Expos à un gain de 4-1 à Atlanta**



Exceptionnellement appelé en relève, l'artilleur Kevin Gross a alloué cinq coups sûrs en six manches, hier.

**MÉTÉO A2**

(149<sup>e</sup> jour de l'année)

Nuageux: 3 à 18 C  
 Lever du soleil: 5h04  
 Coucher du soleil: 20h25  
 Demain: ensoleillé

## Feu vert au projet de centre commercial au site Lowney

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le conseil municipal de Sherbrooke a finalement donné le feu vert au projet de centre commercial dans l'ancienne usine Lowney.

Les élus ont approuvé hier soir l'avis de motion du règlement destiné à modifier le zonage de l'ancienne chocolaterie pour y autoriser un centre commercial de 30 à 45 millions \$.

Auparavant, une proposition du conseiller Jacques Jubinville, en faveur d'un moratoire de deux ans sur l'emplacement de la Lowney, a été rejetée par 8 voix contre 3, sur une possibilité de 11 (le conseiller Bernard Tanguay était absent).

Le président de RAMCO, Jacob Attias, doit commencer les travaux cet automne ou au début de l'hiver pour la première phase de son projet, dont la superficie sera de 30 000 à 45 000 mètres carrés.

Selon l'échéancier prévu par la Ville, le règlement comme tel sera adopté le 11 juin prochain, suivi des procédures d'enregistrement, puis de l'entrée en vigueur du règlement, le 9 août.

**Long débat**

La décision du conseil est survenue après un long débat entre les élus.

D'entrée de jeu, le conseiller Jubinville a demandé un moratoire de deux ans et a obtenu du coup l'appui de son confrère Laurier Custeau, qui a notamment souligné que plusieurs intervenants ont demandé au conseil d'attendre.

Le conseiller Michel Carrier s'est lui aussi prononcé en faveur d'un moratoire.

Le maire Jean Paul Pelletier est intervenu à quelques reprises en faveur du projet et a demandé de quel droit le conseil pouvait s'opposer à un tel investissement et «s'ingérer dans la libre concurrence».

**Emplois**

M. Jubinville a fait valoir pour sa part que la région a avant tout besoin d'emplois industriels et que l'étude de la firme Municonsult commandée au coût de 50 000 \$ par la Ville avait clairement démontré que la demande pour des commerces est saturée à Sherbrooke.

Après avoir souligné une situation économique défavorable et fait valoir que le projet a été réduit de 60 000 mètres carrés à 30 000 mètres carrés, M. Jubinville a laissé entendre que le promoteur Jacob Attias pourrait être tenté de spéculer sur la valeur des terrains, une fois ceux-ci en zone commerciale.

Françoise Dunn a de son côté indiqué que l'investissement de RAMCO est important pour Sherbrooke. Elle a ensuite demandé à ses confrères: «Depuis quand rendons-nous la vie si difficile à un entrepreneur?»

Elle a aussi souligné que le projet de centre commercial dans la Lowney n'empêchera pas la Ville de poursuivre sa recherche d'investisseurs industriels.

**Pelletier**

Le maire Pelletier a plaidé en faveur de la liberté d'entreprise et des emplois que générera le centre commercial.

«Je ne crois pas que la vocation du conseil est de refuser des investissements, d'empêcher le milieu de la construction de profiter du projet. Il y a la création de 700 à 800 emplois et des revenus de taxes pour la Ville», a-t-il dit.

«De plus, le terrain ne nous appartient pas. Comment refuser un changement de zonage quand notre propre plan d'urbanisme dit que le secteur est zoné commercial», a-t-il ajouté.

M. Pelletier a précisé que RAMCO ne pourra morceler le terrain, en vertu du règlement de zonage, de sorte qu'il ne pourra spéculer.

Le conseiller Jean Perrault, lui aussi en faveur du projet, a souligné

l'importance pour la Ville d'obtenir des garanties de RAMCO, notamment pour les revenus de taxes.

Son confrère Ulric Chainé s'est dit inquiet de l'impact du projet sur les commerçants de Sherbrooke, mais ne s'y est finalement pas opposé.

**Le promoteur juge avoir payé le prix de la démocratie**

A3

## La moitié des avortements pourraient être illégaux

Lia LÉVESQUE Montréal (PC)

Un groupe de femmes, de médecins et d'avocats soutient qu'avec le projet de loi fédéral, près de la moitié des avortements pratiqués au Québec pourraient théoriquement devenir illégaux.

En conférence de presse hier, des représentants des trois groupes ont contesté ce projet de loi qui recriminalise l'avortement et qui sera soumis au vote final, aujourd'hui, à la Chambre des communes.

Mme Ginette Bastien, du Regroupement des centres de santé des femmes, affirme qu'environ 9000 avortements pratiqués chaque année au Québec en clinique privée, dans un centre de santé des femmes ou en CLSC ne répondent pas aux exigences de cette loi.

De fait, le projet de loi précise que pour qu'un avortement soit légal, la santé physique ou mentale de la mère doit être en jeu. Or, Mme Bastien indique que dans des centres de santé des femmes, par exemple, «on ne fait pas d'évaluation psycho-sociale détaillée pour connaître les motifs» de la femme qui désire se faire avorter. «C'est à elle de prendre sa décision. Nous ne jugeons pas de la pertinence de ses motifs», rappelle Mme Bastien.

«Que va-t-il se passer? Ce gouvernement fatigué va-t-il entreprendre 9000 poursuites pour avortements illégaux au Québec seulement?» se demande Mme Bastien à voix haute.

Malgré ce fait, le Dr Jean Guimond, porte-parole du Comité de vigilance (formé de médecins, infirmières, psychologues et autres) avertit qu'il n'entend rien changer à sa pratique. Au Québec, généralement, l'avortement est considéré comme un acte médical et non un acte criminel.

Ce qui compte, selon le Dr Guimond, c'est que les avortements soient pratiqués dans les meilleures conditions possibles et qu'ils soient accessibles, quelle que soit la région de provenance de la femme.

Le Dr Guimond déplore que la future loi oblige le médecin et la femme à mentir pour justifier un avortement.

Mme Nicole Duval-Hesler, avocate, dénonce aussi cette «composante hypocrite du projet de loi», qui demande à la femme et à son médecin de «fermer les yeux et de faire comme si».

Par la même occasion, Mme Duval-Hesler a rendu publique une pétition signée par 1000 membres du Barreau, demandant au gouvernement de reconsidérer sa décision.



Jean Guimond, médecin, et Nicole Duval-Hesler, avocate, expliquent leurs motifs d'opposition au projet de loi fédéral sur l'avortement.

## Attentat meurtrier: l'IRA s'est trompée

Dublin (AFP-Reuter)

L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a commis une nouvelle fois un attentat «par erreur» en abattant dimanche soir à Roermond (sud-est des Pays-Bas) deux avocats australiens basés à Londres qu'elle a pris pour cibles en croyant qu'il s'agissait de soldats britanniques stationnés en Allemagne.

Dans un communiqué diffusé hier soir à Dublin, l'IRA a «profondément regretté cette tragédie» et a «accepté la responsabilité de la mort de deux Australiens», Nicholas Spanos, âgé de 29 ans, originaire de Sydney, et Stephan John Melrose, âgé de 24 ans, originaire de Brisbane, que son

commando a «tragiquement pris pour des soldats britanniques».

Les deux touristes australiens ont été pris pour cibles simplement parce qu'ils circulaient dans une voiture immatriculée en Grande-Bretagne, la nuit, dans une ville néerlandaise où de nombreux soldats britanniques stationnés en Allemagne viennent se distraire la fin de semaine, notent les observateurs.

Ils revenaient vers la voiture après avoir dîné avec des amis dans un restaurant quand les assaillants ont surgi. Melrose a été abattu à bout portant près du pied de son appareil photo. Spanos a été tué alors qu'il s'asseyait à l'arrière de la voiture.

Selon les rapports des témoins, il y avait de un à quatre meurtriers, qui semblaient viser uniquement les deux

hommes. La Mazda utilisée par le commando a été retrouvée incendiée dans la ville de Leopoldsbourg, en Belgique.

**Onzième erreur**

C'est la onzième erreur de cible de l'IRA depuis l'attentat d'Enniskillen (Ulster) qui avait fait 11 morts dans la population civile en novembre 1987. La plupart de ces erreurs tragiques se sont produites en Irlande du Nord, mais en septembre dernier, la femme d'un soldat britannique a été tuée dans sa voiture piégée à Dortmund (RFA) et le mois suivant (octobre 1989), un bébé de six mois a été tué avec son père, un caporal de la Royal Air Force, à la sortie d'un restaurant de Wildenrath (RFA).



Les premiers ministres Mulroney et Bourassa affichaient le sourire, hier, avant leur rencontre à Ottawa.

## «Ce n'est pas au Québec de faire des compromis»

— Bourassa

Guy TAILLEFER Ottawa (PC)

Retour à la case départ dans le dossier constitutionnel. Le premier ministre Robert Bourassa a opposé hier une fin de non-recevoir aux revendications des premiers ministres Clyde Wells et Gary Filmon au chapitre de la réforme du Sénat.

«Ce n'est pas au Québec de faire des compromis», a laissé tomber M. Bourassa à l'issue d'une réunion d'une heure et demie avec le premier ministre Brian Mulroney à sa résidence du 24 Sussex. Une réunion qui venait clôturer la série de tête-à-tête qu'a tenue sans beaucoup de résultat M. Mulroney avec chacun de ses homologues provinciaux en fin de semaine.

Les protagonistes, à 25 jours de l'échéance du 23 juin, demeurent fermement sur leurs positions. Si fermement d'ailleurs que M. Mulroney dépêchait hier son ambassadeur constitutionnel Lowell Murray à Terre-Neuve pour y entreprendre de nouvelles consultations avec le premier ministre Wells.

Sur la colline parlementaire, personne ne niait hier que les discussions soient, une fois de plus, dans l'impasse. Aux Communes, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark reconnaissait que ces discussions n'avaient pas «réduit suffisamment les désaccords pour justifier la tenue d'une conférence des premiers ministres».

M. Bourassa ne s'en est pas moins déclaré prêt à participer à un éventuel sommet des onze pour tenter de dénouer l'impasse de l'Accord du lac Meech et préparer le terrain d'une seconde ronde de négociations constitutionnelles. Mais pas question pour lui de céder quoi que ce soit sur le Lac Meech.

Tout ouvert qu'il soit à discuter immédiatement du contenu d'une future ronde de négociations, M. Bourassa juge invraisemblable qu'une éventuelle résolution d'accompagnement puisse être négociée et adoptée d'ici l'échéance de ratification du 23 juin, comme le réclament les détracteurs de Meech.

**La libérale Sharon Carstairs demande que le délai soit repoussé**

B1

Venez faire l'essai de la surprenante



**MAXIMA 90** À partir de **26,900\$** I.T.P. en sus

Taux de financement réduit ??? À un seul endroit 823-8008

**SHERBROOKE NISSAN**

Membre du groupe Auto Dymac Inc.  
 4280, BOUL. BOURGUE, ROCK FOREST — (face au Motel Journey's End) 14549

# Elle accouche de triplés par la méthode in vitro

François GOUGEON Sherbrooke

«Hum... Je pense qu'on peut dire que ça complète une famille assez vite! Mais je sais pas. On verra bien... En tout cas, ça part bien une famille!»

Du jour au lendemain, après plusieurs années d'attente, Chantale Rouleau, de Fleurimont, se retrouve mère trois fois du même coup avec la naissance de triplés: deux garçons et une fille. Et même s'il s'agit d'un événement rare, la jeune mère de 29 ans prend cela avec philosophie.

«Il faut dire que ce n'est pas vraiment une surprise, même si ça reste quelque chose de très réjouissant, de très motivant. Dès le 28e jour de ma grossesse, on savait qu'il y aurait trois enfants. On ignorait tout des sexes cependant. Mais le plus important maintenant, c'est qu'il n'y ait pas de complication. Comme les bébés sont assez petits, qu'ils ont la jaunisse depuis ce matin (hier), on est un peu nerveux à cause de ça», a expliqué hier la nouvelle maman, rencontrée à sa chambre du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), où l'accouchement a eu lieu samedi soir.

Elle était accompagnée de son conjoint, Jean-Guy Roy, mais la photo du couple n'a pu se faire avec la présence des rejets: le Dr Abdo Abdo, qui a procédé à l'accouchement, jugeait le risque trop grand de les sortir de leur incubateur.



Photo La Tribune par Stéphanie Lemire

**Bien que l'état des triplés ne le permettait pas, hier, la mère et le père ont posé ensemble, à la chambre du CHUS. Selon la formule consacrée, et on le constate aisément par cette image, la mère se porte à merveille et savoure son nouveau bonheur.**

«On a été vraiment chanceux. Dès la première tentative, en octobre dernier, l'expérience a fonctionné. Habituellement, le taux de réussite est de 20 pour cent», a dit le nouveau père, signalant que le couple tentait sans succès d'avoir un premier enfant depuis quatre ans.

Et maintenant, quels projets d'avenir peut-on faire quand on vient d'avoir trois enfants? «On va vivre ça au jour le jour. Pour l'instant, on va espérer que tout ira pour le mieux, d'ici la sortie des bébés de l'hôpital,

prévue pour la fin de juin, lance le père... Après ça, le sport va commencer!»

Chantale, qui possède un salon de coiffure à Cookshire, entend prendre congé d'ici les Fêtes, pour recommencer le travail à temps partiel. «Je me doute bien que ça va être très exigeant de s'occuper de trois bébés à la fois... Mais ça fait rien, souffle-t-elle le regard amusé vers son conjoint: Jean-Guy va m'aider à changer les couches!»

Celui-ci, tout en faisant valoir qu'un poste de bonne d'enfants à la maison sera bientôt ouvert, avait à tout le moins prévu l'espace pour loger sa nouvelle famille: agent d'immobilier de profession, il a récemment acquis une nouvelle maison plus vaste, à Fleurimont.

Finalement, quels prénommes porteront les rejets? «Pour la fille, ce sera Angélique, complète la mère. Pour les garçons, on hésite encore mais Jean-Guy pense à Mathieu et à Jasmin... Mais on a encore le temps de penser à cela, bien?»

## Poids

Les bébés, pour leur part, nés près de deux mois avant terme, se portent bien. D'un poids respectif de trois livres et huit onces et trois livres et quatre onces pour les deux premiers, des garçons, une fille se situe entre les deux, avec trois livres et six onces. La grandeur oscille dans les 16 pouces.

Le fait d'avoir des triplés demeure plutôt rare, avec une grossesse sur 8100, selon des statistiques. Mais pour ce jeune couple, l'autre heureux hasard vient du fait que tout a été rendu possible grâce à la méthode in vitro pratiquée à l'hôpital St-Luc, à Montréal.

## LA QUOTIDIENNE

718 — 1821

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**Tirage du 90-05-28**

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 2  | 9  | 11 | 16 | 20 |
| 22 | 23 | 27 | 30 | 31 |
| 33 | 41 | 42 | 45 | 47 |
| 51 | 61 | 65 | 66 | 70 |

Prochain tirage: 90-05-30

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

**ERRATUM**

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

|    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|
| 01 | 04 | 08 | 10 | 13 |
| 14 | 21 | 33 | 36 | 40 |
| 43 | 46 | 49 | 51 | 55 |
| 58 | 59 | 60 | 61 | 66 |

Prochain tirage: 90-05-28

**TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Ecole La Maisonnée**

Rock Forest (boul. Mi-Vallon)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPECTACLE avec l'humoriste bien connu **MARCEL RACINE**

**Mardi le 29 mai 90, à 19h00**

Nous vous attendons en grand nombre les parents, de l'école et le public en générale pour notre assemblée générale du comité d'école et de la Fondation des amis de Val-Boisé.

Admission gratuite.

## Taxi volé: un coupon de caisse mène aux suspects

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Deux jeunes adultes, âgés de 18 et de 19 ans, domiciliés à Sherbrooke et à Ascot, comparaitront aujourd'hui au palais de justice de Sherbrooke pour répondre de l'affaire du chauffeur de taxi sherbrookois, volé et séquestré la semaine dernière, puis abandonné avec sa voiture, à Drummondville.

Les détectives de la Police municipale de Sherbrooke ont procédé à l'arrestation des deux suspects, hier, après une enquête à la Columbo car c'est un banal coupon de caisse qui a mis les limiers sur la piste des suspects.

Rappelons que le chauffeur de taxi, âgé de 47 ans, a pris à son bord deux clients, rue McManamy, vers 3 h, le mercredi 23 mai.

A peine rendus dans le secteur du boulevard Université, les deux clients ont fait connaître leurs véritables intentions à la victime en le dépouillant de quelques dizaines de dollars, puis en l'enfermant tantôt dans le coffre-arrière, ou en le laissant tantôt sur la banquette arrière, pour une balade nocturne.

La promenade a duré une bonne partie de la nuit. La voiture-taxi a fait une halte près d'un dépanneur de Saint-Bruno, en banlieue de Longueuil... pour permettre aux deux suspects de retrouver leur chemin.

Au dépanneur, le préposé a écrit à l'endos d'un coupon de

caisse l'itinéraire que les deux individus devaient suivre pour aboutir à Drummondville.

Une fois rendus à Drummondville, le chauffeur et sa voiture ont été abandonnés. Le chauffeur s'est libéré et est retourné à Sherbrooke où il a porté plainte, vers 6 h 30, au quartier général de la rue Marquette.

Le détective Gilles Tanguay, qui a été assisté dans cette affaire par les détectives André Bilodeau et Richard Fontaine, sous la supervision de Roger Dion, s'est rendu à Saint-Bruno afin de rencontrer le propriétaire du dépanneur.

## Filmés

Ayant été victime de plusieurs délits criminels, le propriétaire avait fait installer un système de ciné-caméra dans son commerce. Les clients ont donc été filmés. Le coupon de caisse a permis de retracer l'heure approximative de la halte des deux individus au dépanneur.

Puis, muni de la bande magnéto-scopique, le perspicace détective Tanguay a fait un arrêt à la Sûreté municipale de Drummondville où une collaboration étroite des enquêteurs a permis de mettre un nom sur un des visages de ceux apparaissant sur la bande.

À partir de là, le jeu en est devenu un du chat et de la souris pour les détectives sherbrookois qui, depuis jeudi dernier, attendaient le moment propice pour cueillir les clients.

## FAITS DIVERS

### Cambricoleur surpris la main à la pâte

Sherbrooke

en tout point à la voiture suspecte a été retracée sur la rue Wellington Sud.

Curieusement, le conducteur avait des éclats de verre dans ses vêtements.

Il a été conduit au quartier général de la rue Marquette puis confié aux bons soins du détective Robert Lemieux qui, assisté du détective Alain Lévesque, devait mettre un terme à cette enquête.

Le suspect, âgé de 23 ans, aura à répondre de cette introduction avec effraction.

### Un Sherbrookois parmi les victimes de la route

Sherbrooke

Martin Rousseau, âgé de 22 ans, de Sherbrooke a perdu la vie tout comme les deux occupants du même véhicule qui a embouti un lampadaire sur l'autoroute 20, près de Boucherville.

La tragédie s'est produite vers 14 h 30, samedi.

## QU'EN PENSEZ-VOUS?

Êtes-vous pour ou contre l'ouverture des marchés aux puces le dimanche?



Emile Plourde



Richard Gagnon



Line Laurendeau

Emile Plourde, de Warwick: «Je suis contre. Nous avons assez de commerces qui sont ouverts même tard le soir. Le monde devrait prendre le temps de vivre et respecter la journée du dimanche».

Richard Gagnon, de Victoriaville: «Je suis pour, parce que ça fait une place à aller le dimanche. La semaine, on n'a pas toujours le temps de magasiner et les marchés aux puces permettent de faire de bonnes affaires».

Line Laurendeau, de Warwick: «Je travaille le samedi et ce n'est pas drôle pour ceux qui ont à travailler le dimanche. C'est rendu que nous n'avons plus de temps libre. Il y a de l'abus quelque part».

Serge Pépin, de Victoriaville: «Je suis pour l'ouverture le dimanche parce que le marché aux puces n'est pas un commerce traditionnel. En plus, ça fait une place à aller quand on se balade le dimanche».

Johanne Lemire, de Victoriaville: «Je suis contre parce que ça oblige les gens à travailler le dimanche. Il existe d'autres places à aller qu'au marché aux puces, surtout l'été».

Johanne Hélie, de Victoriaville: «Je n'ai jamais fréquenté les marchés aux puces mais je suis pour. Il semble qu'il y ait plusieurs personnes qui visitent les marchés aux puces le dimanche, je n'ai rien contre».



Serge Pépin



Johanne Lemire



Johanne Hélie

## METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: des vents modérés du secteur nord poussent un front froid accompagné de nuages hors de nos régions, sauf en Estrie-Beauce où le couvert nuageux restera.

Les températures seront plus fraîches. Demain s'annonce généralement ensoleillé sur la majorité des secteurs et les températures resteront fraîches.

**Estrie-Beauce:** nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Moins chaud. Max.: près de 18. Min.: 3 à 5. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: généralement ensoleillé.

**Montréal, Trois-Rivières et Drummondville, Québec:** ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Moins chaud. Max.: 18 à 20. Min.: 3 à 6. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

**Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides:** ensoleillé avec passages nuageux. Moins chaud. Max.: 15 à 18. Min.: près de 2. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

**Ottawa-Hull-Cornwall:** ensoleillé avec passages nuageux. Moins chaud. Max.: 18 à 20. Min.: 4 à 6. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

**Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin:** ensoleillé avec passages nuageux. Frais. Max.: près de 12. Min.: 0 à -2. Vents modérés par moments. Demain: généralement ensoleillé.

**La C. St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides:** ensoleillé avec passages nuageux. Moins chaud. Max.: près de 14. Min.: 1 à 3. Vents modérés par moments. Demain: généralement ensoleillé.

**Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie:** ensoleillé avec passages nuageux. Moins chaud. Max.: près de 15. Min.: près de 4. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

**Gaspé et Parc-Fortin:** nuageux avec éclaircies. Moins chaud. Max.: près de 15. Min.: près de 4. Vents modérés. Demain: nuageux avec éclaircies.

**Baie-Comeau, Sept-Îles:** ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 12 à 14. Min.: près de 3. Vents modérés par moments. Demain: généralement ensoleillé.

**Basse Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest, Anticosti:** dégagement tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 10 à 12. Min.: près de 3. Vents modérés. Demain: généralement ensoleillé.

**Secteur à l'est de Natashquan:** généralement nuageux avec averses dispersées en matinée. Dégagement par la suite. Max.: 8 à 10. Min.: près de 3. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Demain: nuageux et possibilité d'averses.

## Vers le soleil

|                 |    |    |              |    |    |
|-----------------|----|----|--------------|----|----|
| Acapulco        | 27 | 33 | Barbade      | 29 | 29 |
| Bermudes        | 24 | 24 | Brownsville  | 26 | 34 |
| Daytona Beach   | 24 | 31 | Honolulu     | 29 | 31 |
| Kingston        | 27 | 32 | La Havane    | 24 | 30 |
| Las Vegas       | 16 | 31 | Los Angeles  | 14 | 22 |
| Mexico          | 13 | 29 | Miami Beach  | 25 | 24 |
| Myrtle Beach    | 22 | 31 | Nassau       | 25 | 30 |
| Orlando         | 22 | 31 | Palm Springs | 18 | 31 |
| Reno            | 8  | 17 | San Juan     | 29 | 34 |
| Tampa           | 23 | 32 | Trinidad     | 28 | 31 |
| West Palm Beach | 25 | 28 |              |    |    |

## INDEX

|                           |     |
|---------------------------|-----|
| Arts:                     | D-5 |
| Carrières et professions: | A-4 |
| Décès:                    | C-7 |
| Économie:                 | C-1 |
| Éditorial:                | B-2 |
| Petites annonces:         | C-3 |
| Secrets mal gardés        | B-5 |
| Sports:                   | D-1 |
| Vivre:                    | B-4 |

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

|  |  |
|--|--|
| <b>ADMINISTRATION</b>                                |  |
| Jean-Guy Dubuc<br>Président et éditeur               | Jean-Guy Farah<br>Vice-président<br>Finances et administration |
| <b>RÉDACTION</b>                                     |  |
| Jean Vigneault<br>Rédacteur en chef                  | Maurice Cloutier<br>Adjoint chef nouvelles                     |
| Roch Bilodeau<br>Chef éditorial-général              | Stéphane Lavallée<br>Chef de copie                             |
| Pierre-Yvon Bégin<br>Chef des nouvelles              | Denis Messier<br>Directeur des pages sportives                 |
| <b>PUBLICITÉ</b>                                     |  |
| J. Bertrin St-Amand<br>Directeur marketing           | Gilles Boisjoly<br>Directeur des ventes                        |
| <b>PRODUCTION</b>                                    |  |
| Jean-Pierre Robitaille<br>Directeur de la production | Gérard Pépin<br>Adjoint  |
| J. Jacques Delorme<br>Chef des opérations            | Gaston Grenier<br>Adjoint                                      |
|  | Benoît Côté<br>Chef pressier                                   |
| <b>COMPTABILITÉ</b>                                  |  |
| André Corriveau<br>Contrôleur                        | Julienne Poulin<br>Gérante du crédit                           |
| <b>TIRAGE</b>  |  |
| Jean-Nil Laplante<br>Directeur du tirage             | André Casteau<br>Adjoint au directeur                          |
| <b>GÉRANTS DE DISTRICT</b>                           |  |
| Pierre-Alain Dion                                    | Claude Ouellet   |
| Jacques Foucher                                      | Jean-Marc Pépin  |
| Michèle Fournier                                     | Gaston Pinard  |
| Michel Lavioie                                       | Jean-Charles Poulin  |
| Serge Nadeau   | Pierre Fournier  |
| <b>EXPÉDITION</b>                                    |  |
| Michel Doyon<br>Gérant                               | BATISSE<br>André Jacques<br>Responsable                        |

Courrier de deuxième classe.  
Enregistrement No 1539.  
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sans droits de livraison par camélot et routes motorisées: 1 an \$130.00, 6 mois \$77.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$20.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200.00, 6 mois \$125.00, 3 mois \$80.00, 1 mois \$30.00. États-Unis et autres pays: 1 an \$150.00, 6 mois \$90.00, 3 mois \$50.00, 1 mois \$20.00.

«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France Presse. Le service de photos fac-similé de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Jacob Attias considère avoir payé le prix de la démocratie

Denis DUFRESNE Sherbrooke

«Cela a été long, coûteux et frustrant, mais c'est la démocratie».

Le président de RAMCO, Jacob Attias, a réagi avec beaucoup de retenue à la décision du conseil municipal de Sherbrooke, hier, d'autoriser après plusieurs mois de réflexion le changement de zonage de la Lowney en vue de son projet de centre commercial.

«Le débat a été très intelligent», a déclaré M. Attias, soulignant toutefois que «la partie n'est pas gagnée, on peut encore avoir des réserves».

Le promoteur souhaite reprendre dès aujourd'hui les négociations avec les chaînes commerciales intéressées à s'implanter à Sherbrooke.

La décision du conseil survient près de six mois après que RAMCO eut présenté son projet aux élus et plus de cinq mois après l'adoption du projet de règlement pour modifier le

zonage de l'emplacement de la Lowney.

Les élus ont par la suite mené une vaste consultation et commandé une étude de 50 000 \$ à la firme Muni-consult pour déterminer la vocation de la Lowney (industrie unique, motel industriel ou centre commercial).

Quelques minutes après la décision du conseil de donner le feu vert à son projet, M. Attias, a indiqué qu'il compte procéder à la mise en chantier l'automne prochain, ou au début de l'hiver.

Invité à dire si la situation économique actuelle lui apparaît défavorable, il a répondu que son projet est réaliste, mais a reconnu que «beaucoup de chaînes ralentissent leur expansion».

«Tout va dépendre de nos locataires. On a arrêté les négociations, mais on a gardé le contact. L'intérêt est là», a-t-il indiqué.

Le président de RAMCO a d'autre part mentionné que la superficie de la future «Place Sherbrooke» ne sera que de 30 000 à 45 000 mètres

carrés, au lieu des 60 000 mètres carrés annoncés en novembre dernier.

«C'est une première phase de 30 à 45 millions \$», a-t-il précisé.

Face aux conditions que compte lui imposer la Ville, notamment pour ce qui est de la superficie minimale que devra avoir le centre commercial, le type de commerces qui pourront s'y trouver et les revenus de taxes attendus, M. Attias dit ne pas s'inquiéter.

«Je pense que les conditions ne vont pas me limiter», a-t-il dit.

Mais, a lancé M. Attias, «nous n'accepterons rien de moins que ce que les Villes offrent normalement en terme de services minimums. Nous n'accepterons pas d'être mal traités».

Le président de RAMCO réagissait aux propos du conseiller Jacques Jubinville, qui a demandé que la Ville exige du promoteur qu'il assume notamment les coûts d'aménagement des voies d'accès au centre commercial.



Jacob Attias

«Pour les voies d'accès et les feux (de circulation), il y a généralement une coopération avec les Villes», a ajouté M. Attias.

Invité à expliquer pourquoi la transaction entre RAMCO et Hershey n'est toujours pas consignée au Bureau d'enregistrement du ministère de la Justice, M. Attias a répondu que cela pourrait se faire d'ici un à trois mois, ajoutant que cette situation ne dépend pas de lui.

## Retenue de 20% du budget des écoles

Michel RONDEAU Sherbrooke

Le conseil des commissaires a retenu hier 20 pour cent des 425 000 \$ qui constituent le budget que les écoles et les services doivent recevoir, sur les 6 millions \$ que représente le budget provisoire d'immobilisations 1990-1991 de la CSCS.

En effet, le conseil des commissaires a retenu 85 000 \$ de la somme prévue pour les activités dites décentralisées au cours de la prochaine année financière, se donnant ainsi une marge de manoeuvre en cas de besoin l'automne prochain.

Le budget de fonctionnement, qui tournera autour de 120 millions \$, n'a pas été adopté, pour sa part, car la CSCS ne connaît pas encore quels seront ses revenus de taxation, ne disposant pas de toutes les informations nécessaires de la part du ministère de l'Éducation.

Les écoles avaient accepté le principe de ne pas dépenser davantage que 80 pour cent du budget qui leur était accordé, tant et aussi longtemps qu'elle n'en recevraient pas l'autorisation, mais elles espéraient que la somme totale leur serait accordée.

En retenant 20 pour cent de la somme, le conseil des commissaires

va plus loin que ne le souhaitent les écoles et la prudence des commissaires constitue un risque de ne jamais toucher la somme, puisque la somme est considérée comme marge de manoeuvre.

### Un changement

Un changement majeur intervient cette année au plan des immobilisations, car, conformément à la volonté du conseil, les dépenses prévues correspondent aux sommes allouées à la Commission scolaire. L'an dernier, a noté le directeur des services financiers, M. André Ouellette, une somme de 850 000 \$ avait été puisée à même les fonds d'opération courante pour financer des projets d'immobilisations. Rien de semblable cette année.

Avec la marge de manoeuvre que protège le conseil des commissaires, cette restriction de 850 000 \$, constitue une réduction de 1 million \$ environ.

Par contre, le budget augmente de près de 3 millions \$ quand même à cause d'allocations supplémentaires et d'allocations spécifiques importantes du ministère de l'Éducation; par exemple, une subvention de 1,9 million \$ pour la construction de l'école de Fleurimont.

## Chainé contre un spectacle lié à une brasserie pour la St-Jean

Sherbrooke (DD)

Le conseiller Ulric Chainé n'apprécie pas du tout que la Fête nationale des Québécois soit associée à un spectacle de musique rock, commandité par une brasserie.

M. Chainé a piqué une colère hier soir au conseil lorsqu'il a appris que Laurentide Rock (Molson-O'Keefe) souhaitait présenter un spectacle de Claude Dubois le 21 juin, en soirée, au parc Jacques-Cartier, soit à la veille du début des célébrations de la Fête nationale, qui se déroulent cette année les 22, 23 et 24 juin.

Le budget pour les trois jours de festivités est de 5000 \$.

Le directeur des Services récréatifs et communautaires, Alvin Doucet, a indiqué que Laurentide Rock paye le cachet de Claude Dubois, mais les autres frais de l'événement doivent être assumés par le comité organisateur des Fêtes.

M. Doucet a présenté ce projet au moment où il demandait l'autorisation au conseil de terminer les activités de la Fête nationale à 00h30 et de fermer le parc à 1h30 le matin.

Visiblement irrité que Laurentide Rock puisse être associée à la Fête nationale des Québécois, le conseiller Chainé n'a pas maché ses mots, lançant même «Laurentide Rock, merde, jamais!».

En revanche, son confrère Jean-Yves Laflamme a fait valoir qu'il y aurait peu d'événements populaires au Québec sans les brasseries et souligné qu'il est possible de tenir une telle soirée sans trop de problème.

«Qu'on s'assure du nettoyage et de la sécurité. C'est un spectacle de 50 000 \$ à offrir gratuitement aux Sherbrookoïses», a dit M. Laflamme.

Laurier Custeau a de son côté fait part de son inquiétude face aux ressources financières limitées du comité organisateur.

«Les coûts, on a 5000 \$ pour le 22, 23 et 24. Ma crainte c'est qu'on se réveille avec une facture», a-t-il dit.

Jean Perrault, qui se trouve être le conseiller du quartier, a souligné l'importance de la sécurité publique lors de rassemblements importants et demandé que la Ville se protège au plan légal.

Au moment du vote, Ulric Chainé a déclaré: «J'enregistre ma dissidence concernant le lien entre la Fête nationale et Laurentide Rock».

Par ailleurs, la brasserie Labatt est un commanditaire majeur de la Fête du lac des Nations, un événement organisé par la Corporation de gestion CHARMES en 1988 et 1989. M. Chainé a siégé sur le comité organisateur de cet événement l'an dernier.

## Projet de désencrage à la Kruger: appel à la solidarité

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le dossier de l'usine de désencrage de la Kruger «chemine bien». Mais l'importance de ce projet et la proximité des délais commandent une coalition régionale capable de se mobiliser très rapidement, si le besoin s'en fait sentir.

Faisant le point sur la rencontre annuelle de concertation régionale qui, hier, à Sherbrooke, a réuni le caucus des députés ministériels de l'Estrie, l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE) et les membres de la Conférence administrative régionale formée des directeurs régionaux des ministères québécois, la députée de St-François, Mme Monique Gagnon-Tremblay, a fait un appel à la solidarité dans ce dossier.

Elle a souligné que ce dossier n'est nullement en péril, mais la coalition n'est pas pour autant moins nécessaire.

Elle a expliqué que les sommes en jeu — on parle d'investissements de 400 à 500 millions \$ et de la création de 650 emplois — et les échéanciers — Kruger attendra au plus tard à la mi-juin — en font un dossier prioritaire «pour lequel le gouvernement veut y donner toute l'attention qu'il mérite».

La mobilisation de l'ACDE est assurée, a pour sa part précisé le nouveau président de l'organisme, M. Paul Gervais.

«L'ACDE est d'accord pour se rallier derrière la députation afin que le dossier se règle le plus rapidement possible et à l'avantage de la population... Si Kruger ne s'entend pas avec le gouvernement pour l'établissement de l'usine à Bromptonville, il peut y voir des impacts importants sur l'économie...»

La députée a déclaré que la députation suit ce dossier d'heure en heure. «Il faut se battre jusqu'au bout», a-t-elle lancé.

En plus de l'ACDE, la députation reçoit l'aide du préfet de la MRC, des maires des municipalités de la région, de la Chambre de commerce de Sherbrooke.

**École de musique**

Pour sa part, le député de Sherbrooke, M. André J. Hamel, a fait le point sur le dossier de l'École de musique, identifié comme le seul «point négatif» qu'on peut retenir d'un bilan de tous les dossiers soumis au Sommet de 1985 et à la Biennale de 1987 comme l'a souligné M. Gervais.

Selon M. Hamel, ce dossier est maintenant entre les mains du Conseil des universités.

«On espère connaître son dénouement dans un avenir très rapproché... La présente étape est cruciale. Si le Conseil des universités donne une recommandation favorable, elle sera soumise au conseil des ministres et au Conseil du trésor. Peut-être à l'automne... Auquel cas, cela serait possible pour septembre 1991...»

**Prochain sommet**

Enfin, à l'issue de la rencontre d'hier, l'ACDE n'est pas plus avancée quant à la tenue d'un prochain sommet.

Le gouvernement poursuit sa réflexion, non pas sur la pertinence d'un tel exercice, mais sur la forme qu'il doit prendre, a rapporté Mme Gagnon-Tremblay. Elle a précisé que les consultations se poursuivront cet automne, notamment à la suite du congrès des organismes régionaux de concertation et de développement, à la fin de novembre.

Ceci n'empêchera pas l'ACDE de tenir un forum, à l'automne, a révélé M. Paul Gervais.

Lors de ce forum, les quelque 150 participants attendus pourront recevoir le plan de stratégie d'intervention préparé par la députation. Ils pourront le bonifier et en préparer l'application.

Il s'agira, de dire M. Gervais, d'un événement important en vue de «se définir avant la tenue du prochain sommet».

La députée Gagnon-Tremblay a appelé que le développement d'une région se poursuit entre la tenue de sommets. La concertation est alors tout aussi importante afin d'aller chercher les sommes disponibles pour la région à l'intérieur des programmes normés des différents ministères.



### Au bord de l'eau

Des membres du personnel du CHUS, de même que des patients, ont rejoint les canards au bord de l'étang situé sur le terrain du Centre hospitalier, pour profiter d'une magnifique journée à saveur estivale.

## DANS LES COULISSES DE L'HOTEL DE VILLE

### Collecte sélective

Les municipalités intéressées à participer conjointement avec la Ville de Sherbrooke aux démarches pour l'implantation de la collecte sélective des déchets, pourront désigner un représentant pour participer aux travaux du Comité sur la gestion des déchets solides et la récupération. La Ville invitera par lettre les municipalités de Fleurimont, Lennoxville, Ascot, Rock Forest, Bromptonville, Deauville, St-Élie-d'Orford et Waterville, à participer à ce projet.

### 11 200 \$ pour l'UMQ

Le congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), tenu à Québec les 3, 4 et 5 mai, a coûté 11 200 \$ en frais d'hébergement pour la délégation sherbrookoïse.

### 3957 \$ pour les frais

Le conseil municipal a approuvé hier un paiement de 3957 \$ pour payer les frais de déplacement et de séjour d'un consultant, Pierre-L. Desaulniers, pour la réalisation d'une session de perfectionnement sur «La planification stratégique», tenue les

19 et 21 avril dernier à Sherbrooke pour 21 employés cadres des Services récréatifs et communautaires.

### 379 \$ pour un repas

Les élus ont également approuvé une facture au montant de 379 \$ au restaurant La Falaise St-Michel, pour un repas d'affaires réunissant le maire Jean Paul Pelletier, le directeur général Roch Létourneau, ainsi que le secrétaire exécutif du conseil municipal, Charles-André Beaudoin.

### Hydro et radio

La firme Paul Gratton et Associés réalisera pour 5500 \$ une étude de couverture radio et d'évaluation des coûts advenant qu'Hydro-Sherbrooke utilise le même système de communication-radio que les services de police et de protection contre les incendies.

### Système informatique

La Ville de Sherbrooke a par ailleurs confié à la firme APG le mandat de réaliser une étude, au coût de 34 000 \$, en vue de choisir un système informatique pour la planifica-

tion et la gestion des aspects prévention, intervention et poteaux d'incendie du Service des incendies.

### Épuration

Par ailleurs, le Groupe-conseil LNR obtient un contrat de 64 700 \$ pour réaliser les plans et devis, ainsi que la surveillance, des travaux de pompes à vitesses variables de la station d'épuration JM-Jeanson. L'entreprise devra également effectuer la reprogrammation de l'automate programmable de la station et programmer les différentes stations de pompage, à la suite des modifications apportées à la station JM-Jeanson.

### Forêt urbaine

Une équipe de la Section horticulture et arboriculture du Service de l'ingénierie et de l'environnement effectuée depuis quelques jours, et jusqu'au 15 août prochain, un relevé de la forêt urbaine sur les terrains propriétés de la Ville. Ce travail consiste à noter les emplacements des arbres, leurs caractéristiques, les essences et leur état de santé.

**PLAN D'URBANISME**

**Un nouveau plan d'urbanisme pour Sherbrooke**

**Soirée publique de consultation**  
mercredi 30 mai 19h00  
Hôtel de ville, salle du Conseil  
191, rue Palais

**Le défi à relever pour la ville de Sherbrooke en matière de patrimoine consiste à:**

favoriser la conservation du patrimoine bâti par des moyens adaptés aux diverses réalités.

**Pour ce faire, la Ville de Sherbrooke a développé une série de plans à inclure dans son prochain plan d'urbanisme, qu'elle souhaite toutefois vous proposer auparavant.**

**Que vous soyez citoyens, représentants d'organismes ou propriétaires de la ville de Sherbrooke, vous êtes invités à participer à cette consultation.**

Vous pouvez obtenir un dossier complet sur le patrimoine en communiquant avec le Service de l'habitation et du développement urbain au 821-5932

**Ville de Sherbrooke**

**Service de l'habitation et du développement urbain**  
821-5932

# Un propriétaire s'oppose à l'aménagement d'une aire d'ancrage municipale pour voiliers

«C'est de la concurrence déloyale pour les propriétaires de marina», dénonce Angelo Jelmini

Gilles DALLAIRE

Magog

«Une municipalité, que ce soit Magog ou Canton de Magog, n'a pas le droit de se servir de l'argent qu'elle perçoit en taxes pour faire concurrence à un contribuable.»

Telle est la raison majeure de l'opposition de M. Angelo Jelmini, propriétaire de Marina Orford, à l'aménagement d'une aire d'ancrage pour voiliers au large de la pointe Merry, tel que projeté par le canton et la ville de Magog.

«C'est de la concurrence déloyale. On veut utiliser les taxes payées par les propriétaires de marina pour leur enlever le pain de la bouche», a-t-il déclaré hier, en affirmant qu'il n'a pas l'intention de se laisser faire.

M. Jelmini a avoué que c'est moins à l'aménagement d'une aire d'ancrage qu'à son exploitation par une municipalité ou un organisme paramunicipal qu'il s'oppose.

«Je dois admettre qu'il y a des propriétaires de voilier qui ancrent leur embarcation n'importe où lors-



Angelo Jelmini

qu'ils descendent à terre. C'est déplorable. L'aménagement d'une aire d'ancrage mettrait fin aux problèmes causés par ce laisser-aller. Je n'admets pas, par contre, que cette aire d'ancrage soit administrée par une municipalité ou un organisme muni-

cipal. Ce serait se servir des fonds publics pour couper le cou à des contribuables. Si on en aménage une, qu'on en offre la gestion aux propriétaires de marina», a-t-il ajouté.

Il s'est dit presque assuré que si le gestionnaire de l'aire d'ancrage est une municipalité ou encore un organisme municipal, il sera tenté de couper les prix pour attirer la clientèle, parce qu'il n'aura guère à se préoccuper de rentabilité.

«Il n'aura pas de taxes foncières à payer. Il n'aura pas non plus à assumer les charges que le propriétaire d'une marina doit assumer», a-t-il souligné en affirmant que la gestion de l'aire de mouillage, si, bien sûr, elle est aménagée, doit être confiée aux gens qui sont capables d'en assurer à la fois la rentabilité et le bon fonctionnement parce qu'ils possèdent une expertise solide en la matière.

L'aire, qui aurait une largeur de 300 mètres et une profondeur de 100 mètres et pourrait recevoir 30 voiliers amarrés à des bouées fixées au fond du lac Memphémagog, peut être

aménagée sans l'autorisation du ministère provincial de l'Environnement qui a juridiction sur le fond du lac et du ministère fédéral des Transports qui a juridiction sur la sécurité dans les eaux territoriales.

Il semble qu'aucun de ces ministères n'ait, jusqu'à présent, donné le feu vert à la réalisation du projet.

## Un congrès d'envergure provinciale sur les déchets dangereux

Sherbrooke

Un congrès-symposium d'envergure provinciale réunira 300 participants autour de la question des déchets dangereux chez les petits et moyens générateurs, à l'Auberge Chéribourg, les 7 et 8 juin.

Dans un communiqué émis hier, le Comité de gestion des produits à risque de l'Université de Sherbrooke, organisateur de l'activité, explique que le congrès vise à aborder les problèmes rencontrés lors de la gestion des déchets dangereux, à présenter des solutions concrètes et à profiter de la présence de représentants de diverses associations pour mettre sur pied un symposium qui va rechercher des solutions face à cette problématique.

L'ordre du jour du congrès qui compte également sur la collaboration d'organismes aussi reconnus que l'Association des hôpitaux du Québec, l'Union des municipalités, la Fédération des cégeps et la Fondation québécoise en environnement, pour ne mentionner que ceux-là, apparaissent des conférences d'ordre général incluant des expériences concrètes de gestion, des conférences scientifiques ainsi que des grandes conférences, des ateliers-conférences tournés vers les problèmes propres à chaque association participante et, finalement, un symposium ou table ronde.

tout temps, a été dévoilé il y a deux semaines à Sherbrooke.

Le coordonnateur du projet, l'ingénieur-chimiste Michel Ledoux, a indiqué que le centre pourrait accueillir également les déchets dangereux de petits et moyens générateurs.

## Contrats illégaux: amendes de 6900 \$

Sherbrooke

À la suite de nombreuses plaintes reçues à l'Office de la protection du consommateur (OPC), une entreprise connue dans la région de l'Estrie et des Bois-Francs, 2422-5401 Québec Inc. ainsi que son administrateur, Lyne Dostie, et son représentant, Claude Provost, ont été condamnés à un total de 6900 \$ d'amendes pour avoir contrevenu à la loi.

Faisant affaires sous le nom de Granite Sherbrooke à titre de commerçant itinérant, l'entreprise, son administrateur ainsi que son représentant avaient été reconnus coupables, en février dernier, d'avoir utilisé des contrats sur lesquels n'apparaissent pas toutes les mentions requises par la loi.

Lors d'un jugement rendu en première instance, le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec avait fixé le montant de l'amende imposé à 2422-5401 Québec à 4000 \$. Quant à Claude Provost et à Lyne Dostie, ces infractions leur avaient valu respectivement 2500 \$ et 400 \$ d'amendes.

L'entreprise ainsi que Lyne Dostie avaient décidé d'en appeler de la décision du juge Roberge. Dans un jugement rendu il y a quelques jours, le juge Georges Savoie, de la Cour supérieure, district de St-François, a maintenu les condamnations.

## La collecte de déchets dangereux a permis de récupérer 101 barils de produits toxiques

Sherbrooke (DD)

La collecte de déchets dangereux du 5 mai dernier a permis de remplir un total de 101 barils de pesticides, peinture, huile de vidange, acides, solvants et autres produits toxiques.

Le rapport de l'ingénieur-chimiste de l'Université de Sherbrooke, Michel Ledoux, démontre également que 765 familles, dont 600 de Sherbrooke, ont participé à cette journée, soit plus du double de l'an dernier.

Outre Sherbrooke, la population des villes de Lennoxville, Waterville, St-Elie-d'Orford et Fleurimont, a pris part à cette opération.

La journée de collecte avait cependant dû prendre fin à 14h30, au lieu de 17h00 comme prévu, puisque le matériel d'emballage disponible avait été entièrement utilisé.

Selon les données de M. Ledoux, 1100 familles auraient pu participer à cette collecte spéciale si celle-ci se serait terminée à 17h00.

En 1989, 290 familles avaient pris part à la première collecte de déchets dangereux, au cours de laquelle on avait rempli 43 barils.

Le coût total de l'opération cette année a été de 44 000 \$.

Par ailleurs, un projet de centre de transfert et de traitement de déchets dangereux, où les citoyens pourraient apporter leurs déchets dangereux en

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Affaire Royer: date du procès en délibéré

On ne connaît pas avant la semaine prochaine la date du procès de Paul-Emile Royer, qui est inculpé de tentative de meurtre de Léo-Paul Pilote dans le stationnement d'un hôtel, le 11 mai à Danville.

Le défenseur Peter Downey a réclamé une date pour qu'un jury entende cette cause pendant le terme en cours.

Le procureur Jean-Marc Fradette a plutôt demandé que le procès soit reporté au terme d'automne en espérant que la victime alléguée qui est toujours hospitalisée puisse être entendue.

Me Downey a insisté pour que le procès de son client soit tenu dans un délai de 90 jours parce qu'il est détenu pendant la durée des procédures.

Le juge Thomas Toth de la Cour supérieure a pris cette affaire en délibéré.

Pilote a été atteint de trois coups de feu pendant la soirée du 11 mai après avoir engueulé et frappé Royer au visage.

### Acquittée... 15 ans plus tard

Une femme âgée de 34 ans a été acquittée hier d'accusations de vol d'un chèque et de fraude de 146 \$ vers la mi-juin 1975.

Elle a comparu près de 15 ans après l'émission d'une sommation qui n'avait pu lui être signifiée avant.

Le procureur Céline Audet-Oris a informé le juge Michel Côté de la Cour du Québec qu'elle n'avait pas de preuve à soumettre dans cette cause.

N'eût été de cette intervention, le défenseur Jean Couture aurait sans doute recouru à la charte des droits et libertés pour invoquer que sa cliente avait le droit d'être jugée dans un délai raisonnable.

### Arrêté pour conduite en état d'ébriété

Arrêté à deux reprises pour avoir conduit un véhicule en état d'ébriété, un conducteur aurait versé dans la boisson après avoir appris que sa blonde enceinte voulait se faire avorter et ensuite qu'elle était passée à l'acte.

Telle est l'explication donnée hier par l'avocat de cet individu, Claude Leblond, au juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le prévenu, âgé de 27 ans, a accroché deux véhicules stationnaires pour en éviter un autre dans une courbe, le 4 mars, et omis de se rendre compte d'un phare défectueux le 10 mars alors qu'il avait pris le volant avec des taux d'alcoolémie de 170 et 180.

Me Leblond a précisé que son client n'avait jamais eu de démêlés

avec la justice antérieurement, n'éprouve pas de problème de boisson malgré ces deux incidents et s'était réconcilié avec sa compagne.

Le tribunal a condamné l'accusé à des pénalités totalisant 750 \$, à une suramende de 75 \$ et à une interdiction de conduire un véhicule pendant six mois.

Le procureur Céline Audet-Oris avait laissé la sentence à la discrétion de la cour.

### Un âne tapageur...

M. Léo-Claude Tremblay a été acquitté hier d'avoir enfreint un règlement de la municipalité des Trois-Lacs en gardant un âne qui aurait fait du bruit pendant la nuit du 12 juillet.

C'est ce qui ressort d'une décision rendue hier par le juge Gabriel Lassonde de la Cour des poursuites sommaires, à Sherbrooke, qui n'a pas trouvé dans la preuve de référence à du tapage pendant cette période précise.

La municipalité avait expédié le 8 juillet à M. Tremblay un avis lui demandant de se départir de son âne en vertu d'un règlement.

Un témoin a rapporté qu'il avait entendu plusieurs fois l'âne braire mais il n'a pu dire s'il l'avait fait pendant la nuit du 12 juillet.

Le règlement prévoit une pénalité n'excédant pas 100 \$ et les frais pour une infraction de cette nature et à défaut un emprisonnement n'excédant pas deux mois.

### En détention pour trafic de haschich

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec a condamné Rosaire Aubry à des peines totalisant un an de détention pour le trafic de deux grammes de haschisch et la possession pour trafic d'une once pendant qu'il se trouvait sous le coup d'une mise à l'épreuve.

Le prévenu, âgé de 44 ans, avait déjà encouru des condamnations pour possession pour trafic en 1985 et en 89, cette dernière étant assortie d'une probation.

Le juge Lassonde a de plus ordonné, à la demande du procureur Claire Desgens, la confiscation d'une somme de 1867 \$ saisie au domicile de Aubry le 10 mai.

La preuve avait révélé que la police a interpellé un adolescent de 17 ans à la sortie de l'appartement de l'accusé et a ensuite obtenu un mandat de perquisition pour effectuer une fouille à cet endroit.

On a alors trouvé les stupéfiants dans un pot sur une étagère.

Aubry, qui était représenté par Me Jean Leblanc, avait admis sa culpabilité le 23 mai.

Le juge Lassonde lui a imposé neuf mois pour les stupéfiants et trois mois consécutifs pour le bris de probation.

## VOUS EN AVEZ ASSEZ DE TOUS CES IMPÔTS À PAYER?

Appelez-nous dès aujourd'hui pour savoir comment Investors peut vous aider en matière de planification fiscale.



Constant Vanier



Michel Houde



Robert Lafrance



René Joubert

- Placements à revenus d'intérêt, de dividendes, de gains de capitaux et d'immobiliers
- Fonds canadien, américain, japonais et mondial
- REER, FERR, REEE
- Planification financière personnalisée

(819) 566-0666

**IG** Groupe Investors

Bâtisseurs d'avenirs depuis 1940.

7424



Quand vous avez des obligations d'épargne du Québec et que vous savez que vous pouvez en faire ce que vous voulez, quand vous le voulez, c'est tout à fait normal de se

sentir léger!

12% LA PREMIÈRE ANNÉE

Un moyen d'épargne simple, flexible et avantageux

HÂTEZ-VOUS! LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC SONT EN VENTE POUR UNE PÉRIODE LIMITÉE DANS LES BANQUES, LES CAISSES DES JARDINS, LES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET AUPRÈS DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, APPELEZ

COMMUNICATION-QUÉBEC.

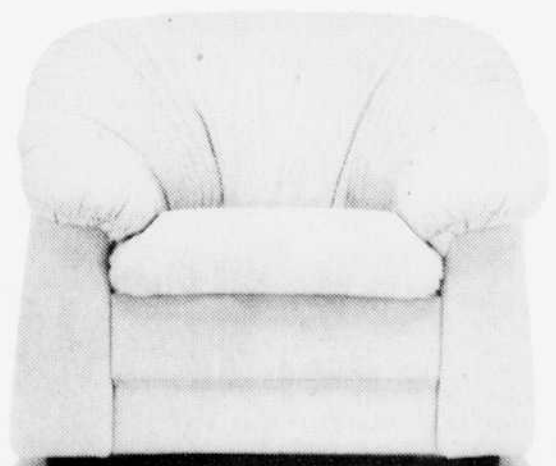
820-3000

1-800-668-8889

**OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC**



Gouvernement du Québec  
Ministère des Finances



62017

## Offre plus généreuse pour les riverains?

Le projet d'aménagement d'une zone d'observation près de la rivière aux Cerises n'est pas compromis

Canton de Magog

Selon M. Jean-Pierre Fontaine directeur général de Canton de Magog, il est possible que cette municipalité qui veut acheter des terrains marécageux d'une superficie de 103 hectares bordant la rivière aux Cerises dans le but d'y aménager une zone de conservation propice à la promenade et à l'observation des oiseaux fasse aux propriétaires de ces terrains une offre plus généreuse que celle qu'ils ont rejetée récemment.

«Nous avons offert 400 \$ l'hectare, soit un prix équivalent à la valeur que notre rôle d'évaluation assignait à ces terrains en 1988. Personne n'a accepté cette offre qu'un notaire a présentée au nom de la municipalité. Je ne crois pas que Magog qui veut acheter dans le même but des terrains d'une superficie de 42 hectares ait eu plus de chance», a expliqué M. Fontaine. Il a rappelé que l'aménagement d'une zone de conservation accessible seulement aux promeneurs et aux observateurs d'oiseaux dans le marécage qui borde la rivière aux Cerises, est un projet mené conjointement Magog et Canton de Magog.

Il a de plus ajouté que les conseillers Serge Thivierge, chargé par le canton de Magog de mener le projet à bon terme, et Jacques Juby, respon-



Jean-Pierre Fontaine

sable de la même tâche à Magog, se rencontreront sous peu afin de faire le point sur le dossier.

M. Fontaine s'est dit d'avis que ni Canton de Magog ni Magog n'ont dit leur dernier mot et que la réalisation du projet n'est pas compromise même si l'offre d'achat initiale n'a pas été acceptée.

## Ham-Nord: la Cité écologique est «en très mauvaise situation financière»

Pierre HÉBERT Ham-Nord

L'ensemble de la Cité écologique de l'Ère du verseau de Ham-Nord serait au bord de la faillite, selon les informations obtenues par La Tribune.

La responsable des relations publiques à la Cité, Christiane Duval, refuse d'utiliser ce terme mais admet que l'organisme est en difficulté financière.

«La Cité est en très mauvaise situation financière et pour l'instant, nous consacrons nos énergies à garder l'école ouverte afin que les enfants puissent compléter leur année scolaire», a précisé Mme Duval.

### Avenir incertain

Par ailleurs, il semble que l'avenir même du concept et des installations à la Cité écologique soit remis en question. Les administrateurs étudient la situation de jour

en jour et devront prendre une décision prochainement.

Pour l'instant, Mme Duval affirme qu'aucune requête ou proposition de faillite n'a été déposée.

Toutefois, certains indices, comme la suppression du service téléphonique, les nombreuses dettes contractées chez différents marchands de la localité et le compte de taxes impayé auprès de la municipalité, ne laissent planer

aucun doute sur la situation précaire de la Cité.

Interrogée à savoir si la Cité en était à ses derniers soubresauts, Mme Duval s'est refusée de répondre. Cependant elle a laissé tomber un «qui sait» bien énigmatique. Posée dans ses propos, celle-ci attribue principalement la situation précaire de l'organisme à la série d'articles peu élogieux qui a été publiée depuis les deux dernières années.

## Il y a place à Magog pour accueillir des établissements hôteliers de type conventionnel

... selon le président de l'Agence de développement touristique Memphrémagog

Magog

Le président de l'Agence de développement touristique Memphrémagog et maire de Magog, M. Paul-René Gilbert, est d'avis que les déboires financiers de l'Auberge Sheraton Orford auront peu d'influence sur l'avenir de deux projets d'envergure dans ce secteur d'activités.

À l'heure actuelle, un investisseur

projeté d'ériger à la sortie nord de Magog un hôtel de six étages abritant une centaine de chambres. Un autre investisseur étudie la possibilité d'agrandir une auberge construite il y a une trentaine d'années.

«Il n'y a que deux hôtels de classe à Magog à l'heure actuelle, L'Auberge du Grand Lac et l'Auberge Memphrémagog. C'est peu, compte tenu de la croissance lente mais constante que connaît la demande d'hébergement

conventionnel. Je crois qu'un plus grand nombre de touristes et de gens d'affaires séjourneraient à Magog même à l'occasion d'un passage en Estrie s'il y avait plus de chambres», a expliqué M. Gilbert.

«Quand on fait un tour d'horizon, on se rend compte que, s'il y a autour de Magog, des complexes de

villégiature importants dont le taux d'occupation fluctue selon la température et la conjoncture économique, il y a peu d'établissements hôteliers de type conventionnel, au taux d'occupation plus stable, à Magog même», a-t-il souligné en affirmant que la présence d'un hôtel de ce genre ou même de deux ne devrait pas nuire aux établissements existants.

## Investissement de 35 000\$ pour des pinces de survie

Les municipalités d'East Angus, Ascot Corner et Westbury pourront intervenir en cas d'accident routier

Eric TALBOT East Angus

L'association des pompiers d'East Angus, en collaboration avec les municipalités de Ascot Corner et Westbury, a procédé récemment à la remise officielle des nouveaux équipements comprenant des pinces de survie aux trois municipalités.

Ce projet, qui fut mis de l'avant en décembre 1987 par l'actuel président de l'association des pompiers d'East Angus, M. Gaëtan Roy, visait en tout premier lieu à doter ses trois

municipalités de l'équipement nécessaire pour les cas des accidents routiers.

Dès le début de 1989, l'organisme inter-municipal faisait l'acquisition de tout l'équipement nécessaire. Le financement de ce projet, comme le souligne le président de l'association des pompiers M. Gaëtan Roy, est venu des commerçants et organismes des trois municipalités. «Nous avons récolté les sommes nécessaires en sollicitant les divers commerçants des trois municipalités et en faisant plusieurs activités auprès de la population», a indiqué M. Roy.

L'ensemble du projet d'investissement se chiffre à environ 35 000 \$.

Le secrétaire de la municipalité d'East Angus, M. Michel Roy, a indiqué que la compagnie Cascades a participé à la concrétisation du projet en offrant un montant de 12 000 \$.

Le maire d'East Angus, M. Roland Brousseau, tient quant à lui à souligner le travail accompli par l'équipe qui a mené à bien cet important projet pour les trois municipalités.

«Nous devons souligner l'esprit d'initiative civique qui animait tous ceux qui ont participé au projet. Sans

leur dévouement, nous ne pourrions avoir tout cet équipement qui aidera à sauver des vies humaines.»

«L'association des pompiers désire continuer à acquérir de nouveaux équipements pour pouvoir faire face à tout genre de situation. Nous espérons faire l'acquisition d'un véhicule tout terrain prochainement ainsi que des embarcations qui nous permettront de pouvoir réagir adéquatement face à toutes les situations», a conclu le président de l'association des pompiers d'East Angus, M. Gaëtan Roy.

*Vous désirez un aménagement paysager personnalisé?*

**LES AMENAGEMENTS MIRO ENR. PEUVENT LE REALISER POUR VOUS!**

— Service de plans et de croquis  
— Entretien général et service de plantation

*Les Aménagements Miro Enr.* ESTIMATION GRATUITE PARTOUT EN REGION

Louise Longpré paysagiste  
C.P. 504  
Cookshire, Qc  
J0B 1E10 819-875-5200

MEMBRE ASSOCIATION PAYSAGE QUÉBEC

# SEARS objectif beauté<sup>MD</sup>

VOTRE FRAGRANCE ET VOS PRODUITS DE BEAUTÉ FAVORIS

**UNE OFFRE ENSOLEILLÉE DE LANCÔME... 'LE SAC TROPICAL'**

**JUSTE À TEMPS POUR CET ÉTÉ**

Avec tout achat de 18\$ ou plus de produits Lancôme, vous pouvez aussi vous procurer 'Le Sac Tropical' pour seulement 19,50\$. Notre fourre-tout comprend 5 produits de beauté:

Bienfait du matin 20 mL, gel Clarifiance 20 mL, crème mousse hydratante 70 g, rouge à lèvres satiné Rose Lancôme et un petit pinceau douceur.

Limite une prime par client, dans la limite des stocks disponibles.

**LE NOUVEAU SPRAY SOLAIRE 'VOILE PROTECTEUR'**

Conquête du Soleil no 10 est un hydratant pour l'été sans alcool, non-graisseux et non parfumé.

180 mL. Ch. .... 17,50\$

Fibrose kystique  
Cystic Fibrosis

Sears donne son appui à l'Association Québécoise de la fibrose kystique.

OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 2 JUIN 1990

**SEARS**

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440.

Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

## «Nutri/Système m'a enseigné comment manger et m'a aidée à perdre 80 lb»

«Avec l'aide des conseillères de Nutri/Système, j'ai appris plus sur la nutrition et qu'en mangeant les bons aliments je demeurais en santé. J'ai mangé beaucoup de fruits et légumes en plus de délicieux mets tels que poulet hawaïen, yogourt aux fruits et muffins au son. Maintenant je suis mince et je déborde d'énergie. Même mon fils de 5 ans ne peut venir à bout de mon énergie.»

*Vickie Taylor*

Notre programme complet Nutri/Système aidera cette année plus d'UN MILLION de clients!

- perte de poids efficace, sécuritaire et facile
- surveillance individuelle par des professionnels
- aucune nécessité de compter les calories
- programme de modification fondamentale du comportement
- pas d'injection, pas d'attrape.

PLUS DE 19 ANS D'EXPIRIENCE EN AMAIGRISSEMENT

Notre cliente VICKIE TAYLOR a perdu 80 lb.

PLUS DE 1600 CLINIQUES DE PAR LE MONDE

**nutri/système** mc  
cliniques minceur

**3 SEMAINES** pour seulement **49\$\***

APPELEZ AUJOURD'HUI ET COMMENCEZ VOTRE PERTE DE POIDS

**SHERBROOKE 823-7000**

**DRUMMONDVILLE 474-4151**

**VICTORIAVILLE 752-2442**

\* Comprend 3 semaines de services Nutri/Système. Ne comprend pas le coût des aliments Nutri/Système exclusifs, les journaux et le maintien. Valable aux centres participants. Nouveaux clients seulement.

## 40 nominations au diocèse de Nicolet

Drummondville

L'Évêque du diocèse de Nicolet, Mgr Raymond St-Gelais, vient de procéder à plus de 40 nominations, qui seront en vigueur à compter du 1er août.

En voici la liste:

### Curés

Curés nommés pour un mandat de six ans.

— M. l'abbé Germain Allard, curé de St-Bonaventure occupera désormais le poste de curé à St-Pie X de Drummondville.

— M. l'abbé Raymond Ancil, actuellement administrateur à la paroisse St-Célestin, sera curé à cette paroisse.

— M. l'abbé Michel Bédard, vicaire à la paroisse St-Jean-Baptiste de Drummondville, est nommé curé à St-Bonaventure.

— M. l'abbé Roland Comeau, aumônier à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville, sera curé à la paroisse Ste-Brigitte-Des-Saults.

— M. l'abbé Rémi Cusson, curé à la paroisse St-Eugène, sera curé à la paroisse St-Edouard de Gentilly (Bécancour).

— M. l'abbé Roger Duplessis, directeur du Service des vocations, est nommé curé à la paroisse St-Zéphirin-de-Courval, sans préjudice à ses fonctions de vice-chancelier.

— M. le chanoine Paul Fortier, économiste diocésain, est nommé curé à la paroisse Ste-Famille de Victoriaville.

— M. l'abbé Luc Lafond, vicaire à la paroisse St-Pierre et Paul Drummondville, est nommé curé à la paroisse St-Valère. Il sera aussi aumônier diocésain du Mouvement «Cursillo».

— M. l'abbé Germain Langelier, curé à la paroisse Ste-Eulalie, est nommé curé à la paroisse St-Eugène.

— M. l'abbé Gilles Laroche, aumônier à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska sera curé à Ste-Eulalie.

— M. l'abbé Donald Lauzière, présentement aux études, est nommé curé à la paroisse St-Jean-Baptiste de Drummondville.

— M. l'abbé Jérôme Lefebvre, curé à la paroisse Ste-Brigitte, est nommé curé à la paroisse Cathédrale St-Jean-Baptiste de Nicolet.

— M. l'abbé Gilbert Lemire, curé à la paroisse Cathédrale de Nicolet sera curé à la paroisse St-François-du-Lac.

— M. l'abbé Claude Letendre, est nommé curé à la paroisse St-Louis-de-Blandford, sans préjudice à ses fonctions de vicaire à Princeville.

— M. l'abbé Gilles Rheault, actuellement aux études, sera curé à St-Patrice-de-Tingwick.

— M. l'abbé Denis Roux, actuellement aux études, sera curé à St-Médard-de-Warwick.

### Autres nominations

— M. l'abbé Jean-Paul Allard, est nommé répondant du Service diocésain de liturgie et responsable des catéchèses du Carême sans préjudice à ses fonctions de curé de Ste-Perpétue.

— Mme Francine Baril, est nommée responsable des Services Mont'Ami Jeunes du Monde et J.E.C. (3 jours/semaine)

— M. l'abbé Claude Baron, curé à la paroisse de St-Valère, ira aux études pour un an à l'Université St-Paul d'Ottawa.

— M. l'abbé Jean Boissonneault, curé à St-Patrice-de-Tingwick, est nommé aumônier à l'Hôpital Ste-Croix de Drummondville.

— M. l'abbé Maurice Bouchard, curé à la paroisse de Gentilly, est nommé économiste diocésain et directeur de l'Oeuvre des Vocations

— Frère J. Maurice Brouillette s.b. ptre, avec l'assentiment de son Supérieur, est nommé administrateur paroissial à St-David pour un an.

— Mgr. J. Baptiste Comeau, est nommé aumônier à la Maison Provinciale des Soeurs Grises de Nicolet.

— M. l'abbé Paul-André Cournoyer, est nommé vicaire dominical à SS Pierre et Paul de Drummondville.

— Sr Thérèse Desfossés, s.g.m. est nommée responsable du Service diocésain des vocations.

— M. l'abbé Jacques Ferland, est nommé responsable des stagiaires sans préjudice à ses fonctions.

— M. l'abbé Camille Gardner, curé de la paroisse St-Zéphirin, est nommé aumônier à l'Hôpital Christ-Roi de Nicolet.

— M. Yves Grondin, est nommé animateur de pastorale à la paroisse SS Pierre et Paul de Drummondville.

— M. l'abbé Edgar Hébert, est nommé remplaçant de l'aumônier à l'hôpital Christ-Roi de Nicolet.

— Père Pierre Houle, o.m.o., avec l'assentiment de son supérieur, est nommé administrateur de la paroisse de Bécancour.

— M. Gérard Labonté, diacre, stagiaire à la paroisse Ste-Thérèse de Drummondville, sera collaborateur au ministère paroissial à St-Eusèbe de Princeville.

— M. Gilles Lapointe, diacre, stagiaire à Daveluyville, sera collaborateur au ministère paroissial à St-Jean-Baptiste de Drummondville.

— M. l'abbé Lucien Leblanc, curé à St-François-du-lac, sera aumônier du Foyer Lucien Shoener Inc. de Pierreville.

— M. l'abbé Denis Lemaire, curé à St-Jean-Baptiste Drummondville ira aux études pour un an à l'Université St-Paul (Ottawa).

— M. l'abbé Rosaire Lemaire, curé à Warwick, sera aumônier à temps partiel à l'Hôpital Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

— M. l'abbé Gilles Mathieu, curé de Bécancour, ira aux études pour deux ans en théologie sacramentaire.

— M. l'abbé Jean Michaud, curé à la paroisse St-Pie X, sera responsable du service diocésain des prêtres et animateur de la zone pastorale de Drummondville.

— M. l'abbé Normand Tardif, curé à la paroisse St-Louis-de-Blandford sera aumônier à temps plein à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

### Mandats renouvelés

— M. Alain Brochu, responsable de la revue diocésaine «En Commun»

— Mme Rita Dolan-Caron, relationniste diocésaine aux Communications sociales.

— M. Mme Benoit et Gisèle Croteau, responsables du Service diocésain du diaconat permanent.

— Sr. Pauline Fournier, a.s.v. responsable du Service diocésain des religieux, religieuses et agente de pastorale à Ste-Angele-de-Laval.

— Mme Jocelyne Fréchette-Proulx, secrétaire-animatrice du Service de pastorale missionnaire (3 jours/semaine);

— Sr Mariette St-Laurent, a.s.v., responsable du Service diocésain de l'initiation sacramentelle.

## Régions

# Suppression du secondaire à Ham-Nord: le comité de maintien garde espoir

Pierre HÉBERT

Ham-Nord

«La déclaration du directeur général de la Commission scolaire de Victoriaville ne me surprend pas du tout. Pour lui, le dossier du secondaire à Ham-Nord est clos depuis longtemps et ça remonte au 13 février, date à laquelle il nous a rencontrés».

Le président du Comité de maintien du secondaire à Ham-Nord, Germain Aubert, était à prendre avec des pincettes lorsqu'il a été invité par La Tribune à commenter la déclaration du directeur général de la commission scolaire de Victoriaville, M. Roger Richard.

Ce dernier avait déclaré à la suite de la récente révision avec les délégués du ministère de l'Éducation que le dossier était clos pour la commission scolaire.

M. Aubert soutient que l'entité scolaire a toujours maintenu une attitude intransigeante dans ce qui prend maintenant les allures d'une saga. «D'ailleurs, c'est pour nous faire entendre que nous avons frappé à la porte du ministère. Celles de la commission scolaire sont demeurées fermées depuis le début».

### Confiant malgré tout

Le président du comité de maintien est confiant de voir la lumière au bout du tunnel. «Si les gens du ministère se sont déplacés pour nous rencontrer pendant plus de 4 heures, c'est qu'il y a quelque chose de possible. Les résultats de leur analyse démontreront que nous avons raison. Nous aurions préféré que les choses se passent autrement, mais lorsqu'une partie ne veut rien savoir, il faut procéder d'une autre façon», soutient M. Aubert.

tient M. Aubert.

M. Aubert estime que son point de vue est partagé par l'ensemble des membres et même de la communauté de Ham-Nord. Les responsables du

comité attendent impatiemment le résultat de l'analyse des intervenants du ministère. Ces derniers se sont engagés à faire état de leur étude d'ici le 15 juin prochain.

## Nouvelle carte routière pour la région des Bois-Francs

Victoriaville

Un total de 25 000 copies ont été imprimées.

La Corporation de développement touristique des Bois-Francs a distribué dans différents points de vente de la région la nouvelle carte routière du territoire.

La dernière édition de la carte date de 1985 et n'était plus disponible.

Le nouveau produit présente notamment les sept principales municipalités des Bois-Francs soit: Arthabaska, Kingsley Falls, Plessisville, Princeville, Sainte-Victoire, Victoriaville et Warwick. Le territoire des MRC d'Arthabaska et de l'Érable s'y retrouve également.

sears

LA MODE  
CHIC  
ET BIEN PLUS



"coordonnés détente, parfaits pour relaxer."

John Bernier  
Conseiller de mode. Mode pour hommes

SEULEMENT

19<sup>99</sup>

Ch.

SHORTS DE  
FIÈRE ALLURE!

Un choix incroyable de shorts mode. Modèles longs à pinces et avec bas à revers. En coton ou ramie de coton. Choix de 3 beaux modèles offerts en 4 couleurs. Tailles 30-40.

MAGASINAGE EN PERSONNE

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 2 JUIN 1990



SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OÙ REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Étai" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440.

Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.

14869

## EN BREF

L'organisme de Drummondville chargé de l'accueil et de l'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence, La Rose des Vents, annonce son assemblée générale annuelle pour le mercredi 30 mai à 19h30. La rencontre aura lieu au Centre Côte St-Germain de la rue des Ecoles.

La municipalité de Durham-Sud bénéficie cette année d'une subvention de 850 \$ du gouvernement canadien, pour l'organisation des Fêtes de son 125ième anniversaire de fondation. Cet argent servira à l'organisation de plusieurs activités, dont des retrouvailles, prévues pour les 14 et 15 juillet.

La Fondation de sclérose en plaques des Bois-Francs tient sa campagne annuelle de financement les 24, 25 et 26 mai. Toute la population est invi-

tée à participer à la recherche en achetant les oeillets qui seront vendus au cours des ces trois journées.

Toutes les personnes malades, handicapées ou âgées sont invitées à une cérémonie religieuse organisée spécialement à leur intention. La rencontre aura lieu le dimanche 3 juin, à compter de 13h45 et jusqu'à 15h45, à l'église des SS. Pierre et Paul à Drummondville, reconnue pour sa facilité d'accès aux personnes en fauteuil roulant ou munies de prothèses. L'évêque du diocèse, Mgr Raymond St-Gelais, présidera la messe et prononcera l'homélie. L'abbé Jean-Guy Ouellet, responsable diocésain de la pastorale hospitalière, y prononcera une prédication de circonstance. De plus, des infirmiers seront présents pour pallier à tout besoin éventuel. Cette activité s'inscrit dans le cadre des Fêtes du 175ième anniversaire de Drummondville.

INFO  TPS 1-800-267-6640



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Lundi au vendredi, de 9h à 17h

Appareil pour malentendants: 1-800-267-6650

# Un projet de bar sur terrasse se heurte à une vive opposition

**Thetford Mines (P5)**

Les résidents du quartier Sainte-Marthe de Thetford Mines, particulièrement ceux du secteur de la rue Clavet, s'opposent toujours fermement au projet d'aménagement d'un bar sur terrasse au nouveau bar situé à l'angle du boulevard Smith Nord et de la rue Giguère.

D'ailleurs, plusieurs des 141 signataires de la pétition d'opposition étaient présents à l'audition tenue à Thetford Mines par la Régie des permis des alcools du Québec. Les porte-parole des opposants de même que les promoteurs du projet ont fait valoir leur point de vue respectif au sujet de l'aménagement de ce bar sur terrasse. Les représentants de la Régie ont laissé entendre qu'une décision serait rendue au cours des prochaines semaines.

Ce nouveau débit de boisson, connu sous le vocable de Bar Le Tube, est ouvert depuis le mois de décembre 1989 et connaît une grande popularité. Or, depuis cette ouverture, les ci-

toyens du secteur n'ont pas cessé de déplorer la détérioration de leur qualité de vie. Sans mettre en doute la bonne volonté des propriétaires de l'établissement, ils soulignent néanmoins plusieurs inconvénients, notamment les problèmes de stationnement et de bruit causé par la musique trop forte ou par les clients qui retournent à leur automobile. Le problème vient du fait que le bar est situé dans un secteur commercial, voisin d'une zone résidentielle.

Au mois d'avril dernier, les représentants des deux parties en cause avaient profité d'une séance régulière du conseil municipal de Thetford Mines, pour sensibiliser les édiles au bien-fondé de leur cause respective. Les propriétaires du bar avaient alors manifesté une préoccupation au sujet des doléances des voisins, soutenant vouloir exploiter un commerce et non pas déranger le voisinage. C'est pourquoi des correctifs ont été apportés. Ils avaient profité de l'occasion pour demander aux opposants de retirer la pétition déposée à la Régie afin de ne

pas retarder le projet.  
**Demande rejetée**  
Or, non seulement cette demande

n'a pas été acceptée, mais les opposants espèrent maintenant que les commissaires de la Régie des permis

des alcools du Québec favoriseront leur point de vue afin de préserver la

quiétude de leur quartier. Car, ils craignent que la situation se détériore davantage avec un bar-terrasse, surtout durant la période estivale.

## Blitz de Paul Martin à Drummondville

**Pierre HÉBERT Drummondville**

Paul Martin, candidat à la direction du Parti libéral du Canada, a rencontré hier à Drummondville plus d'une vingtaine de délégués de la grande région estrienne dans le cadre d'une opération blitz qu'il entend réaliser à l'échelle du pays.

Cette initiative vise à renverser la vapeur en faveur du clan Martin. Les invités qui en principe n'étaient pas tous des pro-Martin ont été accueillis à la résidence privée du responsable de la campagne du candidat en Estrie, Me Jean-Guy Lagacé.

M. Martin admet qu'il s'agit d'un blitz. «Je constate que les délégués Chrétien sont très mous envers leur candidat et je désire les rencontrer pour leur expliquer mon point de vue». L'objectif de M. Martin est ambitieux, soit de récupérer 300 délégués Chrétien avant le 23 juin. «Il suffit d'aller en chercher un par comté et nous gagnerons au deuxième tour», a-t-il lancé.

L'opération blitz devrait se poursuivre intensément au cours des prochains jours. Le candidat Martin n'a pas encore lancé la serviette, même si les sondages donnent Chrétien gagnant.

## Bénévoles honorés

**Pierre MAILHOT Notre-Dame-du-Bon Conseil**

Paula P. Lambert de Drummondville et Raymond Leblanc de Grand Saint-Esprit ont reçu le titre de bénévole par excellence, à l'occasion de la Soirée hommage aux bénévoles organisée par le Conseil régional de loisirs, Centre du Québec.

Sous les chauds applaudissements des 350 personnes bénévoles entassées dans le Centre communautaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, les nouveaux élus ont reçu une plaque commémorative des mains des récipiendaires 1989, Carole Grenier et André Landry.

Le grand jury a retenu le nom de Paula P. Lambert en raison de son implication à l'AFéas régional. La récipiendaire de ce prix tant convoité oeuvre dans cet organisme depuis 26 ans. Raymond Leblanc, quant à lui, dirige les destinées de la commission de loisir de Grand Saint-Esprit depuis neuf ans.

### Secteur communautaire

Les récipiendaires au secteur communautaire ont été Gaston Rheault de Victoriaville pour le Carrefour Loisir Arthabaska, René Leclair de Lemieux pour le Carrefour Bécancour, Nicole Nolet de Saint-Jean-Baptiste de Vianney pour le Carrefour de l'Erable, Pierrette Dion de Drummondville pour le Carrefour Drummond et Raymond Leblanc de Grand Saint-Esprit pour le Carrefour Nicolet-Yamaska.

### Autres catégories

Paula P. Lambert de Drummondville a également reçu le titre au secteur culturel.

Gilles Saint-Hilaire de Nicolet a remporté la palme au secteur plein air.

Jacinthe Arbour d'Arthabaska a obtenu le titre au secteur «Promoteur de l'esprit sportif».

Cécile Carrier de Victoriaville a été intronisée au temple des bâtisseurs des Jeux du Québec.

Finalement, les récipiendaires au secteur sport ont été Gisèle Bergeron de Daveluyville et Alain Lambert de Drummondville à titre d'administrateur bénévole et Ann Baril de Victoriaville comme entraîneuse de l'année.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

**UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ**

Poste d'écoute: 564-2323  
Sans frais d'appel: Weedon

LAC-MÉGANTIC RICHMOND ASBESTOS composez 0 et demandez Zenith 5-3060 A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

## En matière de placements, les garanties sont rares de nos jours. La BNE en offre deux.

TAUX GARANTI DE  
**12.75%** l'an  
SUR LES CPG BNE NON REMBOURSABLES D'UNE DURÉE DE UN AN\*

TAUX GARANTI DE  
**11.25%** l'an  
SUR LES CPG BNE REMBOURSABLES D'UNE DURÉE DE UN AN\*\*

Dans un monde où tout est incertain, vous cherchez un placement sûr, mais refusez de sacrifier le rendement à la sécurité? Les CPG BNE répondent à vos exigences.

Les CPG BNE non remboursables sont rémunérés à un taux plus élevé, parce qu'ils ne peuvent pas être encaissés avant l'échéance.

Les CPG BNE remboursables sont encaissables n'importe quand, mais un retrait anticipé réduira le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Le placement minimum, dans les deux cas, est de \$1.000. Les taux d'intérêt peuvent fluctuer, mais le taux offert au moment de la souscription du certificat est garanti jusqu'à la date d'échéance, sauf encaissement avant cette date.

Pour connaître les taux courants et les conditions applicables à d'autres périodicités, communiquez avec la succursale BNE la plus proche ou composez le

**1-800-268-9269**



LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

\* Émis par la Société hypothécaire BNE et garantis par la BNE. Intérêts payables à l'échéance. Taux modifiables.

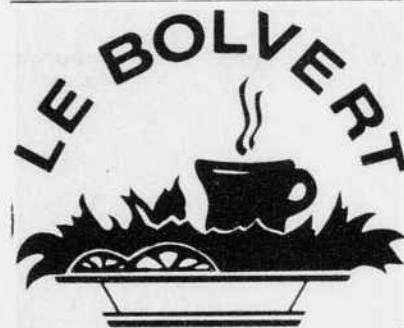
\*\* Dépôts à terme de La Banque de Nouvelle-Écosse. Intérêts payables à l'échéance. Taux modifiables.

Props:  
**Claudette Leduc  
Bernard Poliquin**



NOUVEAU CONCEPT DE RESTAURATION, AMBIANCE AMICALE, au 285, rue King ouest, Sherbrooke

**ENFIN A SHERBROOKE!**



**285, KING OUEST  
SHERBROOKE  
(819) 822-4708**

**C'EST L'OUVERTURE OFFICIELLE!**

Un rendez-vous pour le plaisir...

**MARDI LE 29 MAI**

LE CAFÉ RESTAURANT «LE BOLVERT» CÉLÈBRE SON OUVERTURE OFFICIELLE ET VOUS INVITE A PROFITER DES SPÉCIAUX D'OCCASION!

**SOYEZ DES NÔTRES! PARTICIPEZ AUX TIRAGES**

- gilet polo «Le Bolvert»
- tablier
- certificats-cadeaux

**Un cadeau pour vous...**

*gratuit*

Privège Age d'Or:

Venez découvrir les bienfaits relaxants d'une délicieuse «Belle au bois dormant» (boisson chaude lactée, à base de camomille, miel et guimauve) recette unique au café restaurant Le Bolvert.

D'une valeur de 1,95\$ à compter de 19h00 (Consommation sur place)

*Spécial*

**Délicieuse salade «Bolvert»**

**3.99**

La vedette des cafés restaurant Le Bolvert. Rég. 6<sup>25</sup>

**Du punch à l'honneur!**  
servi de 16h00 à 20h00



Les Caisses Enregistreuses  
**DIJITEC inc**

4640, boul. Bourque  
C.P. 6211  
Rock Forest  
J1N 3C8

Boulangerie et Pâtisserie de Nous  
17, rue Bowen Nord  
Sherbrooke, Qc, J1E 2C6  
822-2982

une réalisation de

**Beau regard**

**CONSTRUCTION**

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
Construction et rénovation résidentielle et commerciale  
2108 Belvédère Sud,  
Sherbrooke, (Québec)  
J1H 5W5  
Denis Beauregard

Bureau: 567-9449  
Résidence: 822-2983 14782

**SINCÈRES REMERCIEMENTS À NOS MAISONS D'AFFAIRES**

**OUI,** votre téléphone cellulaire et votre système d'alarme **PRÉCISION ACURA** en fait encore plus à l'achat de **L'INTEGRA**



???

TAUX DE FINANCEMENT

**ACURA PRÉCISION ACURA**  
 VENTE, APRES-VENTE ET LOCATION LONG TERME  
 4900, boul. Bourque, Rock Forest  
 UNE DIVISION DE HONDA CANADA INC.  
**564-8909**



Offre valide sur Integra et Legend jusqu'au 31 mai 1990.

*là ou on en fait plus!*  
 Membre du groupe Auto Dymax Inc.

- moteur 130 ch.
- 16 soupapes
- 2 arbres à came en tête
- suspension indépendante aux 4 roues
- ressorts hélicoïdaux
- amortisseurs à gaz
- servodirection
- servofreins
- roues 14 po.
- pneus radiaux 195 x 60 x 14
- freins à disques aux 4 roues
- sièges en tissu de qualité
- pare-chocs avant et arrière de couleur assortie
- glaces teintées
- deux rétroviseurs de portière
- phares antibrouillard
- enjoliveurs de roues
- moulures de carrosserie latérales
- dégivreur de lunette arrière
- peinture 3 couches, 3 cuissons
- radio AM/FM, cassette
- tachymètre
- colonne de direction réglable
- essuie-glaces intermittents
- désembueurs de glaces latérales
- télécommande d'ouverture du hayon et du bouchon de réservoir
- rétroviseur jour/nuit
- lampes de lecture
- pochettes de rangement dans les portières
- horloge numérique à quartz

*Incredible!*

À SEULEMENT

**\$15,995**

**Téléphone cellulaire, Système d'Alarme transport et préparation INCLUS!**



**FAUT FAIRE DE LA PLACE!**

LA CONSTRUCTION DU GARAGE EST DÉBUTÉE CHEZ **MAGOG MAZDA**

Tous les véhicules doivent être vendus

**AUCUN PAIEMENT AVANT 3 MOIS!**

Pour livraison immédiate.

**M.P.V. MIATA, 626, MX-6 PROTÉGÉE, 323**

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE

Venez rencontrer:



Yanick Leclerc directeur des ventes



Chantal Gaudet conseillère



Daniel Côté conseiller

VOS CONSEILLERS MAZDA



**209, boul. Bourque, Omerville 868-1101**

Membre du groupe Auto Dymax inc.

**PASSEPORT AUTO PENSE TOUJOURS À VOUS!**



t.t.p. en sus

**PICK-UP 90**

(Modèle de base)

**\$9,995**

**TROOPER II XS**



**\$18,795**

t.t.p. en sus



**SUPER VENTE DE PNEUS D'ÉTÉ**

À partir de

**\$39<sup>95</sup>**

**NE MANQUEZ PAS LE BAS TAUX ???**

**PASSEPORT SHERBROOKE**  
 DIVISION GM CANADA



PRODUIT DES RESSOURCES INTERNATIONALES DE GENERAL MOTORS DU CANADA

4880, boulevard Bourque, Rock Forest  
 Voisin de Précision Acura  
**823-1400**

Membre du groupe Auto Dymax Inc.